

## Syndicat du Bassin versant de la Vouge

25 avenue de la Gare  
21 220 GEVREY CHAMBERTIN  
Téléphone : 03-80-51-83-23



[bassinvouge@orange.fr](mailto:bassinvouge@orange.fr)



[www.bassinvouge.com](http://www.bassinvouge.com)



[www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge](https://www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge)

### Procès-Verbal d'élections du Président et des Vice-Présidents Réunion du 16 septembre 2020 – GEVREY CHAMBERTIN

Date de la convocation : 2 septembre 2020

Le seize septembre deux mil vingt à 18 heures 30, les membres du Conseil Syndical du Syndicat du Bassin versant de la Vouge se sont réunis à Gevrey-Chambertin sous la Présidence de Monsieur François PERRIN.

Nombre de délégués titulaires : 35

Présents : 25

Nombre de délégués suppléants : 18

Présents : 8

Nombre de procuration<sup>1</sup> : 1

Nombre de voix exprimées : 31

	Titre	Prénom	Nom	Emargement
CC GEVREY CHAMBERTIN & NUITS ST GEORGES (13) Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du I du L.211-7 du CE	Monsieur	Alexandre	GARNERET	excusé
	Monsieur	Jean Luc	ROSIER	présent
	Monsieur	François	MARQUET	présent
	Monsieur	Hubert	POULLOT	présent
	Monsieur	Jean Luc	ROBIOT	présent
	Monsieur	Christian	FEUILLAT	excusé
	Monsieur	Jean-François	COLLARDOT	présent
	Monsieur	Christian	SAVAUDET	présent
	Monsieur	Pierre	LUCOT	présent
	Monsieur	Pascal	VIARD	absent
	Monsieur	Denis	PENNING	présent
	Monsieur	Franck	PACOT	présent
	Monsieur	André	DALLER	présent
CC PLAINE DIJONNAISE (6) Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du I du L.211-7 du CE	Monsieur	Sylvain	PELLETIER	absent
	Monsieur	Benoit	FRANET	présent
	Monsieur	Dominique	JANIN	présent
	Monsieur	Yannick	CORDIER	présent
	Monsieur	Alain	LEFEVRE	présent
	Monsieur	Dominique	CHOPPIN	présent
CC RIVES DE SAÔNE (4) Items 1°, 2°, 8° + 12° du I du L.211-7 du CE	Monsieur	Patrick	JACQUET	présent
	Monsieur	Francois	PERRIN	présent
	Monsieur	Alain	PAUTET	présent
	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN	présent
DIJON METROPOLE (11) Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du L.211-7 du CE	Monsieur	Thierry	FALCONNET	excusé - procuration à M. MASSON
	Monsieur	Marien	LOVICH	présent
	Monsieur	Laurent	GOBET	présent
	Monsieur	Jean-Michel	VERPILLOT	présent
	Monsieur	Jean-Claude	GIRARD	excusé
	Monsieur	Patrick	BAUDEMONT	excusé
	Monsieur	Jean Patrick	MASSON	présent
	Monsieur	Gérard	HERMANN	excusé
	Monsieur	Philippe	LEMANCEAU	absent
	Monsieur	Pierre	PRIEBETICH	présent
	Monsieur	Benoit	BORDAT	présent

Communes (9=1) Items 7°, 11° du I du L.211-7 du CE	Titre	Prénom	Nom	Emargement
AUBIGNY EN PLAINE	Monsieur	Patrice	ANDRIEU	absent
BONNENCONTRE	Monsieur	François	PERRIN	présent
BRAZEY EN PLAINE	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN	présent
BROIN	Monsieur	Philippe	BON	absent
CHARREY SUR SAONE - Délégué titulaire	Monsieur	Jerôme	TOUCHARD	présent
ESBARRES	Monsieur	Patrick	JACQUET	présent
MAGNY LES AUBIGNY	Monsieur	Didier	LÉVÊQUE	présent
MONTOT - Délégué suppléant	Monsieur	Bernard	BOURGEON	absent
SAINT USAGE	Madame	Valérie	HOSTALIER	présente

Invités : Madame VALENTIN Claude et Monsieur BOILLIN Nicolas (SBV)

\*\*\*\*\*

#### ORDRE DU JOUR :

- Installation des nouveaux délégués du SBV
- Election du Président
- Approbation du règlement Intérieur puis élection des Vice-Présidents

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte par M. PERRIN François, doyen de l'assemblée, accompagné de M. BORDAT Benoit, benjamin du comité syndical. Le Président fait une présentation synthétique des compétences détenues par le syndicat (items 1°, 2° et 8° au titre de la GEMAPI et 7°, 11° et 12° au titre du hors GEMAPI du I du L.211-7 du Code de l'Environnement).

#### I. Installation des nouveaux délégués du SBV

Le Président de séance explique que pour valablement délibérer, le quorum de l'assemblée à atteindre est de 18 personnes.

M. PERRIN fait appel et installe les 35 délégués titulaires, les 18 délégués suppléants et les 9 délégués communaux siégeant au SBV.

#### Les délégués titulaires

	Titre	Prénom	Nom
<b>CC GEVREY CHAMBERTIN &amp; NUITS ST GEORGES (13) Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du L.211-7 du CE</b>	Monsieur	Alexandre	GARNERET
	Monsieur	Jean Luc	ROSIER
	Monsieur	François	MARQUET
	Monsieur	Hubert	POULLOT
	Monsieur	Jean Luc	ROBIOT
	Monsieur	Christian	FEUILLAT
	Monsieur	Jean-François	COLLARDOT
	Monsieur	Christian	SAVAUDET
	Monsieur	Pierre	LUCOT
	Monsieur	Pascal	VIARD
	Monsieur	Denis	PENNING
	Monsieur	Franck	PACOT
	Monsieur	André	DALLER
<b>CC PLAINE DIJONNAISE (6) Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du L.211-7 du CE</b>	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Monsieur	Sylvain	PELLETIER
	Monsieur	Benoit	FRANET

	Monsieur	Dominique	JANIN
	Monsieur	Yannick	CORDIER
	Monsieur	Alain	LEFEVRE
	Monsieur	Dominique	CHOPPIN
CC RIVES DE SAÔNE (4) <i>Items 1°, 2°, 8° + 12° du L.211-7 du CE</i>	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Monsieur	Patrick	JACQUET
	Monsieur	François	PERRIN
	Monsieur	Alain	PAUTET
	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN
DIJON METROPOLE (11) <i>Items 1°, 2°, 8° + 7°, 11°, 12° du L.211-7 du CE</i>	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Monsieur	Thierry	FALCONNET
	Monsieur	Marien	LOVICH
	Monsieur	Laurent	GOBET
	Monsieur	Jean-Michel	VERPILLOT
	Monsieur	Jean-Claude	GIRARD
	Monsieur	Patrick	BAUDEMONT
	Monsieur	Jean Patrick	MASSON
	Monsieur	Gérard	HERMANN
	Monsieur	Philippe	LEMANCEAU
	Monsieur	Pierre	PRIBETICH
Monsieur	Benoit	BORDAT	

#### Les délégués suppléants

CC GEVREY CHAMBERTIN et NUITS ST GEORGES (7)	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Monsieur	Colin	BEDIOT
	Monsieur	Roland	MONGEARD
	Monsieur	Régis	DORLAND
	Madame	Josiane	MASSON
	Monsieur	Pascal	JOLY
	Monsieur	Daniel	GEOFFROY
CC PLAINE DIJONNAISE (3)	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Monsieur	Jean-Marie	FERREUX
	Monsieur	Jean-Luc	AUCLAIR
CC RIVES DE SAÔNE (2)	Monsieur	Nicolas	PERRUSET
	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
DIJON METROPOLE (6)	Monsieur	Frédéric	FEVRE
	Monsieur	Didier	LEVEQUE
	<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
	Madame	Brigitte	POPARD
	Madame	Céline	TONOT
	Madame	Catherine	PAGEAUX
	Monsieur	Jean	DUBUET
Madame	Marie-Claire	TERRIER	
Madame	Nadjoua	BELHADEF	

## Les délégués communaux

Communes (9=1) Items 7°, 11° du L.211-7 du CE	Titre	Prénom	Nom
AUBIGNY EN PLAINE	Monsieur	Patrice	ANDRIEU
BONNENCONTRE	Monsieur	François	PERRIN
BRAZEY EN PLAINE	Monsieur	Jean-Luc	BOILLIN
BROIN	Monsieur	Philippe	BON
<u>CHARREY SUR SAONE - Délégué titulaire</u>	<u>Monsieur</u>	<u>Jérôme</u>	<u>TOUCHARD</u>
ESBARRES	Monsieur	Patrick	JACQUET
MAGNY LES AUBIGNY	Monsieur	Didier	LÉVÊQUE
<u>MONTOT - Délégué suppléant</u>	Monsieur	Bernard	BOURGEON
SAINT USAGE	Madame	Valérie	HOSTALIER

Il y a 30 personnes pouvant prendre part aux votes. Le Président constate donc que le quorum étant atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

### II. Election du Président

M. PERRIN précise que seuls les membres titulaires, ou suppléants remplaçant un titulaire de leur collectivité ou du collège communal ainsi que les membres ayant une procuration, peuvent prendre part au vote.

Le Président de séance rappelle les conditions d'élections à la Présidence du SBV notamment que celui-ci doit être titulaire d'une des neuf collectivités adhérentes au SBV.

Le Président de séance fait appel à candidature pour le poste de Président du SBV.

M. COLLARDOT Jean François, Président sortant du SBV, se porte candidat. Aucun autre candidat se déclare.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 30
- M. Jean François COLLARDOT : 30

**Monsieur Jean François COLLARDOT est élu Président du SBV.**

Monsieur Jean François COLLARDOT remercie l'ensemble de l'assemblée de la confiance qui lui a été renouvelée lors de cette élection, ainsi que le Président de séance pour son introduction.

Le Président du SBV rappelle qu'il souhaite continuer la même politique que celle portée depuis 2005, par ses prédécesseurs et par lui-même, depuis son élection en 2015. Le Président dit que la qualité des rivières est médiocre voir mauvaise surtout pour ce qui concerne leurs morphologies. Les effets du changement climatique (baisse drastique des débits estivaux) amplifient ce constat. Il insiste sur la nécessaire mise en œuvre des travaux (après avoir été étudiés plusieurs scénarii) de renaturation des rivières, tout autant que les travaux de restauration et d'entretien (PPRE) ou d'interventions plus ponctuelles comme la création d'épis de diversification des écoulements de l'eau, la mise en place de banquettes, la création d'abreuvoirs, .... Il précise également que le SBV a mis en place [historiquement] des suivis quantitatifs (stations hydrométriques) que qualitatifs (suivis piscicoles, physico-chimiques, invertébrés, ...). Ceux-ci sont désormais complétés par un suivi de la nappe de la Bièvre depuis juillet 2020. Ce suivi piézométrique permettra de connaître les variations de cette ressource et de son interaction avec la rivière du même nom.

Le Président rappelle que le personnel du SBV est composé de quatre personnes :

- M. BOILLIN Nicolas – Directeur du syndicat et Chargé de Missions du SAGE ;
- Mme PASQUWELAGE Thilini – Chargée de Missions de la Nappe de Dijon Sud ;
- M. LANIER Edouard – Chargé de Missions du Contrat de Bassin Vouge ;

- M. SUSANNE Matthieu – Technicien de rivières.

Le Président remercie la présence de MM REMY et BOUILLLOT, Vice-Présidents sortants, qui se sont beaucoup investis dans la bonne marche du syndicat mais qui ont décidé de ne pas se représenter lors des dernières élections municipales. Enfin, il remercie chaleureusement M. GELIN, membre du bureau depuis la création du SBV et Vice-Président en charge de la Bièvre entre 2008 et 2020, qui n'a pas été parmi nous ce soir et qui a malheureusement eu la douleur de perdre sa femme fin août. Celui-ci a tenu à remercier le Président et les autres membres du SBV qui ont participé aux obsèques.

### **III. Approbation du règlement Intérieur**

Le Président dit que conformément à la législation, les Vice-Présidents doivent être élus au cours de la même séance que le Président. Le Règlement Intérieur doit être adopté dans les six mois qui suivent l'installation du nouveau comité syndical. Le Président propose de modifier le Règlement Intérieur en date du 8 avril 2019 sur les deux points suivants :

- Invitation des Vice-Présidents, en charge de la GEMAPI au sein des quatre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre membres du Syndicat, aux réunions du bureau et du conseil syndical ;
- Invitation du Président de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, ou de son représentant, aux réunions du conseil syndical.

Le Président précise que le projet de Règlement Intérieur a été transmis avec la convocation à la réunion. Aucune question de l'assemblée n'est posée. Le Président propose de délibérer sur le sujet.

#### Délibération CS 2020-09

Le Président dit que conformément à l'article L2121-8 du CGCT, le conseil syndical établit son Règlement Intérieur dans les six mois suivant l'installation du conseil syndical.

Le Président précise que le projet de Règlement Intérieur a été envoyé avec la convocation de la présente réunion.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- VALIDE le Règlement Intérieur joint en copie.

*Arrivée de M. LEFEVRE Alain*

### **IV. Election des Vice-Présidents**

M. COLLARDOT dit que conformément au Règlement Intérieur, il doit être désigné Cinq Vice-Présidents selon les modalités suivantes :

- Ils sont élus au sein de la collectivité qui l'a désignée ;
- Ils sont titulaires d'une des collectivités adhérentes au syndicat ;
- Ils sont responsables d'un des cinq comités géographiques.

Le Président apporte la précision importante suivante :

- Chacun des 4 EPCI à FP aura [au minimum] un Vice-Président.

Aucune question de l'assemblée n'est posée. Le Président propose d'élire les cinq Vice-Présidents du SBV.

Il propose :

- M. Jean Patrick MASSON pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président, au titre du comité Cent Fonts ;
- M. Patrick JACQUET pour le poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Vouge Aval ;
- M. Jean-Luc BOILLIN pour le poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Bièvre ;
- M. Jean Luc ROBIOT pour le poste de 4<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Vouge Amont ;
- M. Alain LEFEVRE pour le poste de 5<sup>ème</sup> Vice-Président, au titre du comité Varaude.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Il est procédé à l'élection des cinq Vice-Présidents.

#### Délibération CS 2020-10

Vu les modalités d'élection des Vice-Présidents prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération 2020-09 relative à l'adoption du Règlement Intérieur, fixant le nombre de Vice-Présidences à cinq.

Monsieur le Président dit que le vote est à bulletins secrets.

#### *I. Vice-Président en charge du comité géographique Cent Fonts*

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-Président en charge du comité géographique Cent Fonts. Un seul candidat se présente : M. MASSON Jean Patrick, Vice-Président de Dijon Métropole.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 31
- M. MASSON Jean Patrick : 31

Monsieur M. MASSON Jean Patrick est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du SBV en charge du comité géographique Cent Fonts.

#### *II. Vice-Président en charge du comité géographique Vouge Aval*

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-Président en charge du comité géographique Vouge Aval. Un seul candidat se présente : M. JACQUET Patrick, délégué de la Communauté de communes Rives de Saône.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 31
- M. JACQUET Patrick : 31

Monsieur M. JACQUET Patrick est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président du SBV en charge du comité géographique Vouge Aval.

#### *III. Vice-Président en charge du comité géographique Bièvre*

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-Président en charge du comité géographique Bièvre. Un seul candidat se présente : M. BOILLIN Jean-Luc, délégué de la Communauté de communes Rives de Saône.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 31
- M. BOILLIN Jean-Luc : 31

Monsieur M. BOILLIN Jean-Luc est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du comité géographique Bièvre.

#### *IV. Vice-Président en charge du comité géographique Vouge Amont*

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-Président en charge du comité géographique Vouge Amont. Un seul candidat se présente : M. ROBIOT Jean-Luc, délégué de la Communauté de communes de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 31
- M. ROBIOT Jean-Luc : 31

Monsieur M. ROBIOT Jean-Luc est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du comité géographique Vouge Amont.

V. *Vice-Président en charge du comité géographique Varaude*

Le Président fait appel à candidature pour le poste de Vice-Président en charge du comité géographique Varaude. Un seul candidat se présente : M. LEFEVRE Alain, délégué de la Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise.

Au premier tour, le résultat est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de bulletin retrouvés dans l'urne : 31
- M. ROBIOT Jean-Luc : 31

Monsieur M. LEFEVRE Alain est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du comité géographique du comité géographique Varaude.

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire de séance  
M. BORDAT Benoit

Le Président de séance  
M. PERRIN François

Le Président du SBV  
M. COLLARDOT Jean François



